

Revue de presse #42



La revue de presse, la nouvelle rubrique de Voix d'Exils.
Auteur: Damon / Voix d'Exils.

Sous la loupe : En plein hiver un incendie ravage un camps de migrants en Bosnie / L'« Ocean Viking » repartira sauver des migrants en mer / La Hongrie condamnée pour sa politique de limitation des demandes d'asile

En plein hivers un incendie ravage un camps de migrants en Bosnie

24 heures, le 23 décembre 2020

Un camp provisoire construit en avril dernier dans le village de Lipa, qui se trouve près de la ville de Bihac en Bosnie (à proximité de la frontière avec l'Union européenne) a disparu dans les flammes le 23 décembre dernier. Le camp en question hébergeait 1'300 personnes migrantes. La Commission européenne et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) encourageait depuis début décembre les autorités locales à trouver une solution pour héberger ailleurs ces 1'300 personnes, ainsi que quelques 2000 autres personnes migrantes dépourvues de logement dans la région. Les pompiers ont réussi à éteindre le feu, mais les quatre grandes tentes dans lesquelles les habitants dormaient ont brûlé a déclaré à L'Agence France Presse (AFP) un porte-parole de la police locale. Ce dernier a précisé qu'il suppose qu'il « s'agit d'un acte criminel dont des résidents du camp seraient à l'origine ». Affaire à suivre.

L'« Ocean Viking » repartira sauver des migrants en Méditerranée dès janvier

InfoMigrants, le 22 décembre 2020

Le 21 décembre dernier, l'association « SOS Méditerranée » a annoncé que son navire dénommé « Ocean Viking » allait pouvoir reprendre ses opérations de sauvetage dans les eaux méditerranéennes, après avoir été bloqué pendant cinq mois par les autorités italiennes. Suite à une inspection – la troisième en cinq mois – le bateau est désormais jugé conforme aux règles de sécurité des navires et peut par conséquent reprendre les voies maritimes. Sophie Beau, directrice générale de l'association, souligne que l'ensemble de l'équipage est soulagé et déterminé à repartir en mer après

cette période très éprouvante. Cette dernière indique également qu'avant le départ qui aura lieu début janvier, l'ensemble de l'équipage sera mis en quarantaine et subira différents tests de dépistage du Covid-19.

La Hongrie condamnée pour sa politique de limitation des demandes d'asile

Le Temps, le 17 décembre 2020

La Hongrie a été condamnée le 17 décembre par la justice européenne pour avoir violé le droit d'asile avec la mise en place de zones de transit. Le gouvernement de Viktor Orbán, premier ministre du pays, « a manqué à son obligation d'assurer un accès effectif à la procédure d'octroi de la protection internationale », estime la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE). Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que la politique migratoire menée par le gouvernement Orbán est pointée du doigt. En effet, la CJUE avait déjà jugé en mai dernier que les demandeurs d'asile étaient retenus sans motif valable dans des camps ouverts en 2015 et situés dans des zones de transit à la frontière avec la Serbie. De ce fait, elle a exigé qu'ils puissent en sortir, ce qui a conduit le gouvernement hongrois à fermer les camps en question. Rappelons qu'en avril dernier, la Hongrie avait également été condamnée aux côtés de la Pologne et de la République tchèque pour avoir refusé la mise en place d'un quota d'accueil de réfugiés décidé dans le cadre du programme lancé en 2015 par l'UE.

Masar Hoti

Membre de la rédaction vaudoise de Voix d'Exils